

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Lory-Kim Bergeron

<https://www.cadre21.org/membres/6029dec91a4648f8188fe55f>

Date d'obtention : 2024-09-19 17:54:31

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Qu'elle vise à protéger les jeunes. La méthode est très procédurière pour éviter des erreurs. Elle est conçue pour éduquer et faire de la prévention sur les risques des sextos. Elle permet également de faire appel à des professionnels pour que la situation se règle de la façon la plus optimale. Il est important de respecter l'intégrité des jeunes.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Comme je travaille au secondaire, cette réalité pouvant donc être fortement réaliste, me permettra d'intervenir d'une manière légale auprès des jeunes.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Ne pas regarder les photos/vidéos qui pourraient contenir de la pornographie juvénile.

Lors d'un acte malveillant, il est important de ne pas poser de questions à l'élève et de laisser les policiers prendre la suite de l'intervention en main afin qu'il n'y ait pas de représailles dans le cours de l'enquête par la suite.